

Publié le 17 mai 2019

Vers une meilleure prise en compte du développement durable dans vos projets d'aménagement et d'infrastructure

Les professionnels du cadre de vie durable, concepteurs et experts de la construction, de l'aménagement et des infrastructures, réunis au sein de l'Alliance HQE-GBC, ont souhaité proposer aux maîtres d'ouvrage, collectivités et aménageurs une démarche les aidant à construire leur projet dans un objectif de prise en compte des enjeux du développement durable.



La prise en compte du développement durable impacte l'aménagement et l'urbanisme. Transition écologique, évolutions sociales et urgence climatique nécessitent de changer de paradigme. La gouvernance est de plus en plus considérée comme un facteur-clé de réussite des projets d'infrastructures des territoires, quelle que soit leur taille. Il s'agit en effet d'allier rigueur, dialogue, concertation, sécurité avec des parties prenantes de plus en plus nombreuses et exigeantes...

Ainsi, depuis plusieurs années, les acteurs de la ville durable cherchent à développer des opérations intégrées à leur territoire et dont les impacts soient les plus maîtrisés possibles tout en favorisant le développement économique et social. Les professionnels du cadre de vie durable, concepteurs et experts de la construction, de l'aménagement et des infrastructures, réunis au sein de l'Alliance HQE-GBC, ont ainsi souhaité proposer aux maîtres d'ouvrage, collectivités et aménageurs, une démarche les aidant à construire leur projet dans un objectif de prise en compte des enjeux du développement durable.

C'est pourquoi 2 référentiels de certification ont été développés par Certivea et Cerway : **HQE Aménagement™** et **HQE Infrastructures™**, qui accordent une grande importance à la gouvernance. Moteurs de la conduite du changement, ces certifications valorisent de nouvelles perspectives d'organisation et de gestion des territoires avec la déclinaison urbaine du BIM ou CIM (*City Information Modeling*).

La certification HQE Aménagement™ aide les collectivités et aménageurs à définir des projets qui répondent aux préoccupations de développement durable. Il s'agit du seul outil opérationnel personnalisé de gestion de projet dans ce domaine. HQE Aménagement™ permet en effet de prendre en compte le contexte spécifique du projet, de le structurer et de le suivre à chacune des étapes grâce à un cadre de gouvernance (système de management des opérations) très complet, et enfin d'instaurer une concertation constructive entre les différentes parties prenantes. La

certification s'adresse à tous les maîtres d'ouvrage d'opérations d'aménagement, publics ou privés, et s'adapte à tout type de projet, sans distinction de taille, de procédure, de contexte territorial ou de destination : renouvellement ou extension, urbain ou rural, habitat et/ou activités, ZAC ou permis d'aménager. En savoir plus :

- [Télécharger la brochure HQE Aménagement](#),
- [Découvrir le référentiel HQE Aménagement](#).

Fin 2017, HQE Infrastructures™ est venue compléter l'offre de certifications de Certivéa qui s'adresse aux territoires intelligents et durables. La certification s'adresse à tout projet d'infrastructures en France et à l'international. Les infrastructures sont un maillon essentiel de la ville et assurent la mobilité d'une agglomération à l'autre et au sein même de celle-ci. Les maîtres d'ouvrage sont en recherche d'outils et de démarches certifiées, telles que HQE Infrastructures™, leur permettant de sécuriser leurs projets. La démarche proposée par Certivéa facilite d'une part la gestion de projet grâce à une méthode rigoureuse, optimisant le suivi, et favorise d'autre part une meilleure prise en compte des attentes des parties prenantes de projets, qui font de plus en plus intervenir une multitude d'acteurs, y compris les usagers, au sein d'une gouvernance souvent complexe. Grâce à cette certification, le projet et le territoire se différencient et se trouvent valorisés. En savoir plus : [Télécharger la brochure HQE Infrastructures](#), [Découvrir le référentiel HQE Infrastructures](#).

Un certain nombre d'Entreprises publiques locales (Epl) ont fait le choix de mettre en place ou de tester ces deux certifications, sous l'impulsion de leur collectivité ou de leur propre initiative. Ce dont s'est réjoui la Fédération des Epl, confortant d'une part la validité de ces certifications et encourageant d'autre part de nombreux autres acteurs à les adopter.

Article signé **Catherine Moulin**, directrice Innovation de Certivéa, partenaire de la FedEpl, membre du Club des actionnaires.

[En savoir +](#)

Par Hervé LE DAIN